

# LA PROTECTION DU LITTORAL ET LES USAGES DU MILIEU MARIN

Fiche n° 26

## L'EXTRACTION DE GRANULATS MARINS

L'exploitation des carrières terrestres se heurtant de plus en plus souvent à des difficultés croissantes d'accès aux ressources (raréfaction, conciliation des enjeux environnementaux), l'extraction de granulats marins devient une solution alternative. Ces exploitations en zone côtière sont situées dans des espaces aux enjeux nombreux et sensibles en terme d'usages et d'impact sur le milieu marin et ses fonctions écologiques.

Une stratégie nationale des granulats terrestres et marins et substances de carrières a été mise en place en mars 2012. En complément, il est prévu de mettre en place à l'échelle de la façade une doctrine sur la gestion des granulats marins et des extractions (DOGGE). Ce cadre permettra de donner encore plus de visibilité aux opérateurs économiques, tout en s'inscrivant dans une logique de politique maritime intégrée..

Au niveau des eaux côtières bordant le département de la Loire Atlantique, les sites potentiellement exploitables sont essentiellement la paléovallée de la Loire au-delà des zones proches des côtes ligériennes, jusqu'alors privilégiées en raison des faibles profondeurs, mettant à profit les progrès techniques des dragues aspiratrices qui permettent aujourd'hui d'atteindre des zones plus éloignées et plus profondes (*source : étude 2009-2012 Ifremer/BRGM*). Le site du Pilier est en cours d'exploitation pour un potentiel autorisé de 3,4 millions de tonnes par an. Un autre site important, le site du Grand charpentier, n'a pas encore débuté.

Dans ce contexte, les enjeux à prendre en compte dans cette activité sont nombreux :

- l'impact sur l'érosion du trait de côte et la stabilité du rivage (analyse des impacts morphosédimentaires)
- les risques de pollution (analyse de l'impact de la remise en suspension du sable et de la turbidité induite)
- les aires marines protégées et la compatibilité avec les sites Natura 2000 en mer
- l'impact sur les habitats, les fonctionnalités écologiques et les ressources halieutiques (notamment l'impact sur les frayères et les nourriceries).